



OHLICHER

TRAVAUX PUBLICS & BATIMENTS



Réf : CFOBTP-CACENG07

V du 29/10/2021

Page 1 sur 3

CACES® R490 GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT

OBJECTIFS PROFESSIONNELS

Être capable de conduire et d'utiliser, en toute sécurité, une grue de chargement conformément à la recommandation R490 de la Caisse Nationale d'Assurances Maladie (CNAM).

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

Toute personne souhaitant conduire une grue de chargement correspondant à une des catégories de la recommandation R490,

Aucune expérience de conduite exigée,

Être âgé(e) de plus de 18 ans (ou moins selon décision de l'Inspection du Travail sous conditions réglementaires),

Sachant lire et comprendre le français,

Accessibilité aux personnes handicapées : les personnes en situation de handicap peuvent avoir des besoins spécifiques à la formation n'hésitez pas à nous contacter pour en discuter.

AVERTISSEMENT

L'employeur ne pourra délivrer l'autorisation de conduite qu'après s'être assuré de l'aptitude médicale de son salarié et après l'avoir informé des risques liés au lieu et des instructions à respecter sur le site d'utilisation.

Le CACES® ne dispense pas, le cas échéant, de l'obligation de détention du permis de conduire approprié pour l'utilisation des grues de chargement qui le nécessitent.

MODALITES ET DELAI D'ACCES

Avoir satisfait aux prérequis,

14 jours à compter de la demande de renseignement du bénéficiaire sous réserve d'avoir une réponse favorable du financeur et sous réserve de disponibilité.

PROGRAMME / CONTENU

Théorie :

Connaissances générales,

Technologie des grues de chargement,

Notions élémentaires de physique,

Stabilité des grues de chargement,

Déplacement des grues de chargement sur site,

Risques liés à l'utilisation des grues de chargement,





OHLICHER

TRAVAUX PUBLICS & BATIMENTS



Réf : CFOBTP-CACENG07

V du 29/10/2021

Page 2 sur 3

CACES® R490 GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT

Exploitation des grues de chargement,
Accessoires de levage et règles d'élingage,
Vérifications d'usage des grues de chargement.

Pratique :

Prise de poste et vérification,
Conduite et manœuvres,
Fin de poste,
Opérations d'entretien quotidien,
Maintenance,
Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option).

MODALITES PEDAGOGIQUES

Formation en présentiel.

MOYENS HUMAINS

Enseignants qualifiés ECF.
Testeur appartenant à un Organisme Testeur Certifié CACES® R490 grues de chargement.
Personne en charge des relations avec le stagiaire : Tel : 0594 353.672 - cfbtp@ohlicher.fr

METHODE ET MOYENS PEDAGOGIQUES

Méthodes actives adaptées à la formation des adultes,
Utilisation d'une ou plusieurs grue(s) de chargement(s) de la (ou des) catégorie(s) de CACES® (ou d'options) choisie(s),
Installations, équipements, surfaces et matériels conformes à la R490,
Equipements de protection individuelle : chaussures de sécurité, vêtement rétroréfléchissant, casque de chantier, gants et protections auditives,
Supports pédagogiques remis aux stagiaires : Livret CACES R490 « Grue de chargement ».

MODALITES DE SUIVI D'EVALUATION DES ACQUIS

L'assiduité des stagiaires est attestée par signature par demi-journée et contresignée par le formateur.
Modalités d'évaluation :
QCM d'évaluation théorique,
Examen pratique de manipulation d'une grue de chargement conforme à la R 490.





OHLICHER
TRAVAUX PUBLICS & BATIMENTS



Réf : CFOBTP-CACENG07

V du 29/10/2021

Page 3 sur 3

CACES® R490 GRUES AUXILIAIRES DE CHARGEMENT

Une évaluation de satisfaction est réalisée avant l'examen.

SANCTION VISEE

Certificat d'Aptitude à la Conduite d'Engins en Sécurité (CACES®) pour les grues de chargement conforme à la recommandation R490, ou Attestation de résultat (échec ou réussite).

Attestation de fin de formation.

Formation éligible au CPF sous le code RS : 5118.

EFFECTIFS

Un minimum de 6 stagiaires est nécessaire et un maximum de 12 stagiaires par session.

HORAIRES DE LA FORMATION

Lundi au Vendredi de 8h00 à 12h00 et de 12h30 à 15h30.

DURÉE DE LA FORMATION

Minimum 14h dont 7h de tests CACES® ; fonction du nombre de catégories et du niveau d'entrée.

TARIFS

Voir notre grille tarifaire. Devis gratuit sur simple demande

CONTACT

CENTRE DE FORMATION OHLICHER BTP

Zone Industrielle Dégrad des cannes - 97354 REMIRE MONTJOLY

Accueil public : Tel : 0594 353.672 - Port : 0694 298.294 - Mail : cfobtp@ohlicher.fr

Référente handicap : Mail : secrtaire.tech@ohlicher.fr

Réfèrent technique : Mail : directeur.tech@ohlicher.fr

Site internet : www.ohlicher.fr

Siret : 430 032 235 000 11 - APE 8553Z - Organisme n° 96 973 02 70 97

Bureaux ouverts du Lundi au Vendredi de 8h00 à 15h30.

